

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 69 (1977)
Heft: 2

Artikel: La Confédération internationales des syndicats libres (CISL) : ce qu'elle est, ce qu'elle fait
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL)

ce qu'elle est, ce qu'elle fait

La fondation de la Confédération internationale des syndicats libres, en décembre 1949, venait couronner près d'un siècle d'efforts pour bâtir une organisation internationale syndicale efficace. Des délégués de 53 pays ont participé au Congrès constitutif qui s'est tenu à Londres. Alors qu'il se limitait auparavant à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord, le mouvement syndical international réussit pour la première fois à englober la plupart des organisations syndicales des pays en voie de développement et à leur permettre de s'exprimer.

En 1975, au moment de son onzième Congrès mondial, à Mexico, la CISL comptait 119 organisations affiliées dans 88 pays des cinq continents, les effectifs s'élevant à un total de 53 000 000 membres. La CISL est une confédération de centrales syndicales nationales. Dans certains pays, il peut y avoir plus d'une centrale nationale affiliée à la CISL; il en est ainsi en Suède, en Inde, en Italie et en Finlande. Dans des cas particuliers, la CISL peut accepter des syndicats individuels comme membres.

L'affiliation est ouverte aux organisations syndicales authentiques, indépendantes de toute domination extérieure, détenant leur autorité uniquement de leurs membres, ayant une direction librement et démocratiquement élue, acceptant volontairement les objectifs et les statuts de la CISL.

Les objectifs de la CISL

Les objectifs de la CISL peuvent être résumés de la manière suivante :

- Promouvoir les intérêts des travailleurs dans le monde entier.
- Œuvrer pour une hausse constante des niveaux de vie, pour le plein emploi, la sécurité sociale.
- Réduire l'écart entre riches et pauvres, à la fois au sein des nations et entre elles.
- Travailler en faveur de la compréhension internationale, du désarmement et de l'instauration de la paix.
- Aider les travailleurs de partout à s'organiser et à faire reconnaître leurs organisations comme partenaires dans la négociation libre.
- Obtenir pour tous les individus le droit de disposer de moyens démocratiques pour changer leur gouvernement.

- Lutter contre l'oppression et la dictature, où qu'elles se manifestent, et contre la discrimination de toute sorte basée sur la race, la couleur, la religion ou le sexe.
- Défendre les droits humains et syndicaux fondamentaux.

Ces objectifs sont naturellement développés plus en détail dans les statuts de la CISL. Ils se résument par ces mots: Pain, Paix et Liberté.

Structure

Le Congrès détient l'autorité suprême; il se réunit tous les quatre ans et toutes les organisations affiliées y sont représentées.

Le Congrès élit le Comité exécutif, composé de 29 membres délégués par les différentes régions du monde. Il se réunit au moins deux fois par an et dirige les activités de la Confédération entre les congrès. Il élit le président et les vice-présidents de la CISL.

Le Secrétariat a son siège à Bruxelles et est dirigé par le secrétaire général qui est élu par le Congrès. Il est responsable de l'administration et chargé de maintenir les contacts avec les organisations affiliées. Le secrétariat occupe un personnel véritablement cosmopolite. Il y a des bureaux permanents de la CISL à Genève, New York, Tokyo, Djakarta, New Delhi et Mexico. Des représentants de la CISL travaillent et sont fixés dans différentes parties du monde. Pour entreprendre ses différentes tâches, principalement celles consistant à apporter une assistance active pour le développement de syndicats dans le Tiers-Monde, la CISL a établi des organisations régionales, chacune étant formée par les affiliées d'un continent. Elles jouissent d'une large autonomie, disposant de leurs propres exécutifs, présidents, secrétaires et bureaux. Il s'agit de: ORA: l'Organisation régionale asiatique dont le siège est à New Delhi, en Inde.

ORAF: l'Organisation régionale africaine qui mène à présent ses activités depuis Freetown, en Sierra Leone. Elle a un centre de recherche installé à Nairobi.

ORIT: l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs dont le siège est à Mexico.

La Confédération européenne des syndicats (CES) a été constituée en février 1973 par la fusion de la Confédération européenne des syndicats libres dans la CEE avec le comité syndical AELE. Fondée par 13 affiliées de la CISL, la CES regroupe depuis un certain nombre d'autres centrales syndicales européennes. Ses statuts contiennent les principes de la CISL et il y a une étroite coopération entre les deux organisations, basée sur une division du travail mutuellement admise.

Alors que la CISL est formée de centrales nationales, les 16 secrétariats professionnels internationaux (SPI)* regroupent des syndicats nationaux selon les professions ou les industries au niveau international.

Ces fédérations autonomes, dont beaucoup ont une histoire remontant au siècle dernier, forment ainsi une autre branche du mouvement syndical libre international. La CISL entretient d'étroites relations de travail avec eux, elle leur sert de porte-parole dans les organismes internationaux et coopère avec eux dans les domaines de l'éducation et de l'organisation dans le Tiers-Monde. Des représentants des SPI assistent aux réunions du Comité exécutif de la CISL.

Finances

Les activités de la CISL sont exclusivement financées par les organisations membres qui paient des cotisations régulières dont le montant est fixé par le Congrès. Des organisations se trouvant dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs cotisations peuvent être autorisées par le Comité exécutif à payer des cotisations établies selon les salaires moyens dans les industries manufacturières du pays concerné.

Certaines organisations apportent en outre leur contribution volontaire à un fonds international de solidarité qui sert principalement à financer le travail dans les pays en voie de développement et à donner une aide aux victimes de la persécution et de l'oppression politiques ou de catastrophes naturelles. Le Congrès a aussi autorité pour décider des contributions spéciales.

Activités

La CISL exprime la solidarité internationale des travailleurs. Elle cherche à établir la justice sociale dans le monde entier et à combler le fossé qui sépare les riches et les pauvres, tant entre les nations

* Fédération internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois. – Fédération internationale des Employés et des Techniciens (FIET). – Alliance universelle des Ouvriers diamantaires. – Secrétariat international des Syndicats du Spectacle. – Union internationale des Travailleurs de l'Alimentation et des Branches connexes (UITA). – Fédération internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie et des industries diverses (ICF). – Fédération internationale des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie (FIOM). – Fédération internationale des Mineurs (FIM). – Fédération internationale des Travailleurs du Pétrole et de la Chimie. – Fédération internationale des Travailleurs des Plantations de l'Agriculture et des Secteurs connexes (FIT-PASC). – Internationale du Personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones (IPTT). – Internationale des Services publics (ISP). – Secrétariat professionnel international de l'Enseignement (SPIE). – Fédération internationale des Travailleurs du Textile, de l'Habillement et du Cuir. – Fédération internationale des Ouvriers du Transport (ITF). – Fédération graphique internationale (FGI).

qu'au sein de celles-ci. Elle prépare et mène des campagnes sur des questions telles que l'apartheid, les droits des travailleurs des services publics, l'abolition du colonialisme, la protection de l'environnement humain, etc...

Stratégies communes

Par l'intermédiaire de la CISL, les mouvements syndicaux peuvent réunir et discuter leurs points de vue et leurs expériences; la CISL sert aussi à coordonner leurs efforts et à fixer des stratégies communes pour défendre et promouvoir les intérêts des travailleurs. De temps en temps, la CISL organise des conférences syndicales mondiales pour traiter de problèmes spécifiques: c'est ainsi que la Conférence économique mondiale de juin 1971 a discuté trois sujets: inflation et emploi, action syndicale pour la deuxième décennie du développement et les sociétés multinationales; tandis que s'est tenue en juin 1974, une Conférence mondiale sur les travailleurs migrants et apatrides. Outre qu'elles formulent des propositions concrètes, ces conférences servent aussi à sensibiliser et à influencer l'opinion mondiale. Sur une base permanente, le Comité économique et social de la CISL, son groupe de travail sur les questions monétaires mondiales et son groupe de travail CISL / SPI sur les sociétés multinationales analysent en profondeur des problèmes spécifiques et servent de plates-formes pour les politiques de l'ensemble du mouvement syndical.

Porte-parole

La CISL est en outre le porte-parole reconnu des travailleurs du monde à la fois aux conférences internationales et aux sessions régulières des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées telles que la CNUCED, l'UNESCO et la FAO ainsi que dans les organes intergouvernementaux comme le Fonds monétaire international, l'OCDE, le GATT. Elle profite de ces réunions pour défendre son point de vue et ses programmes et fait d'énormes efforts pour s'assurer qu'aucune décision ne repose sur des raisons politiques ou économiques qui pourraient nuire au bien-être de la classe laborieuse.

Droits syndicaux

La CISL entretient des relations particulièrement étroites avec l'Organisation internationale du travail qui, en réalité, doit son existence à l'initiative du mouvement syndical libre international et qui est jusqu'à présent la seule institution internationale ayant une structure tripartite, c'est-à-dire composée de représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs. Pratiquement tous les membres du groupe des travailleurs à l'annuelle Conférence internationale du travail et au Conseil d'administration du Bureau international du travail ont été appuyés par la CISL. Grâce à ses

efforts, l'OIT a pu fixer de nombreuses normes internationales pour la protection des travailleurs. La CISL use notamment du dispositif de l'OIT pour dénoncer et critiquer toute violation des droits syndicaux par des gouvernements nationaux. A l'OIT, ou devant d'autres assemblées, elle a publiquement attaqué, au cours de ces dernières années, les gouvernements du Chili, d'Afrique du Sud, de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Rhodésie qu'elle accuse de violer les droits humains.

Travail dans les pays en voie de développement

La CISL se consacre activement à toutes sortes de projets sociaux et économiques dans le Tiers-Monde. Ses efforts dans ce domaine servent à améliorer essentiellement la situation des travailleurs et des couches les plus pauvres de la société. Convaincue que cet objectif pourra être le plus sûrement atteint en constituant et en consolidant les syndicats dans les pays en voie de développement, la CISL coopère avec des syndicats et des organisations de travailleurs ruraux pauvres pour mener à bien de tels projets de la façon qu'ils estiment eux-mêmes la plus appropriée pour surmonter leurs problèmes particuliers. Les projets d'aide peuvent prendre la forme de coopératives ou d'industries de village, de programmes communautaires ou d'une formation pratique et d'une éducation pour organisateurs. Ces activités sont financées par le Fonds international de solidarité de la CISL ou par des fonds mis à la disposition de la CISL à cette fin par des affiliées.

Education

La formation de dirigeants et l'éducation des membres jouissent d'une grande priorité dans le mouvement syndical. L'équipe d'instructeurs itinérants de la CISL aide à la fois les organisations régionales de celle-ci et les syndicats nationaux et poursuit les activités éducatives: des cours pour dirigeants et une éducation générale ou spécialisée sont donnés dans toutes les parties du monde, une importance particulière étant accordée aux pays en voie de développement.

Depuis quelques années, la CISL a insisté sur la formation d'instructeurs aux tâches syndicales fondamentales grâce aux programmes de formation de moniteurs dans lesquels, en une période de quatre mois, des syndicalistes sélectionnés suivent d'abord un cours de formation sous-régional pour ensuite accomplir un travail éducatif dans leurs pays respectifs sous la surveillance d'un instructeur de la CISL.

Des cours intensifs d'un mois sont donnés sur des sujets particuliers tels que l'économie, les organisations coopératives, les questions de l'emploi – l'accent étant mis sur le rôle des syndicats pour lutter contre le chômage – et des cours de plus en plus nom-

breux visent à lancer de vastes projets de développement. Certains projets ruraux de ce genre actuellement en cours, combinant le développement de qualifications pratiques et un mode de vie coopératif, sont le résultat de cours et de projets pilotes entrepris par la CISL et ses affiliées. Une équipe de la CISL prépare des moyens audiovisuels et de très nombreuses publications éducatives sont disponibles dans un grand nombre de langues différentes.

Les travailleuses

Fidèle à sa lutte pour la justice sociale et contre la discrimination sous toutes ses formes, la CISL a toujours servi la cause de l'émancipation de la femme, non seulement en demandant un salaire égal pour un travail de valeur égale mais aussi en insistant pour qu'il y ait égalité en ce qui concerne l'éducation et les débouchés sur le marché du travail. Elle sert ainsi les intérêts des femmes et de tous les travailleurs, étant donné que le fait d'utiliser les femmes comme réserve de main-d'œuvre à bon marché a des effets nuisibles sur l'ensemble du mouvement syndical. Le Comité consultatif CISL / SPI pour les questions de la femme au travail, en bref, «Comité des femmes», est le principal instrument pour mener ces activités. Ce comité a préparé une «Charte pour la femme au travail» qui a été adoptée par le 8e Congrès mondial et révisée en 1975.

Jeunes travailleurs

Les principales tâches du Comité de la jeunesse de la CISL sont d'encourager les jeunes travailleurs à devenir membres des syndicats existants, de stimuler leur intérêt pour le syndicalisme et d'encourager la solidarité parmi les jeunes travailleurs des différentes nations. Il poursuit également des programmes de formation de dirigeants pour jeunes travailleurs de pays en voie de développement.

Publications

En plus du matériel éducatif, la CISL continue à publier les rapports et des monographies sur des thèmes économiques, sociaux et politiques intéressant les syndicalistes. Les périodiques paraissant régulièrement sont:

- *Monde du Travail libre*, le magazine officiel de la CISL donne dans ses colonnes les vues de la Confédération en des matières qui retiennent l'attention des travailleurs. Il donne aussi les développements que connaît partout le mouvement syndical et sert de forum pour la discussion de problèmes d'intérêt commun à tous les syndicalistes du monde.
- *Le Bulletin économique et social*, bimestriel, fournit des informations et une documentation sur des sujets tels que le précise le titre.

- *Les Nouvelles syndicales internationales*, bimensuelles, sont un service d'information destiné principalement à la presse syndicale et à la presse en général.
- La CISL publie également des *communiqués de presse et des reportages*.
Tous ces périodiques sont publiés dans les quatre langues officielles: anglais, français, allemand et espagnol.

La CISL face à l'avenir

Les objectifs de la CISL, tout comme ses principes, sont restés les mêmes depuis sa fondation; ce qui a changé, ce sont les méthodes pour atteindre ces objectifs ainsi que l'ordre des priorités. De nouveaux développements exigent de nouvelles tactiques.

Le 11e Congrès a chargé la CISL de s'occuper de quatre questions d'une importance primordiale pour les syndicalistes du monde entier:

- *Les compagnies multinationales* avec leur pouvoir grandissant de transférer la production d'un pays à l'autre et, dans bien des cas, d'exercer une forte pression sur des gouvernements et des syndicats, doivent être placées sous un contrôle plus strict. La CISL mène une campagne en vue d'une législation nationale contraignante basée sur des conventions internationales.
- *La sécurité économique et la justice sociale* doivent être réalisées de toute urgence. Le chômage et l'inflation doivent être combattus et la richesse doit être redistribuée. La CISL veut un plus juste partage des biens entre les nations et au sein de celles-ci. Elle appuie les pays en voie de développement qui demandent un nouvel ordre économique mondial. Elle souhaite également des politiques plus efficaces sur la population, la fourniture d'aliments, l'énergie et les matières premières.
- *La démocratie industrielle* signifie que les travailleurs peuvent, à tous les niveaux de l'industrie, avoir plus à dire dans les décisions qui affectent leur vie de tous les jours. La CISL coordonne les efforts syndicaux pour atteindre cet objectif et pour développer des systèmes adaptés aux diverses conditions nationales.
- *La défense des droits humains et syndicaux* a toujours été l'une des tâches principales de la CISL. A une époque où la répression, comprenant la torture, le meurtre et l'emprisonnement arbitraire, grandit dans de nombreuses parties du monde, les syndicalistes doivent activement résister à toutes atteintes aux libertés fondamentales.